



Semaine du 4 au 10 juin 2007 n° **174**

## Sommaire

- **PSA** : Streiff pris la main dans le sac des délocalisations
- **France Télécom** : insupportables pressions aux départs "volontaires"
- **Alcatel Lucent** : une Assemblée générale très agitée
- **Groupe Tests** : cession de titres et 163 suppressions d'emplois
- **Europe 1** : les salariés mobilisés contre la restructuration
- **Lagardère** : 93 suppressions de postes chez Hachette Filipacchi
- **ST-Microelectronics** : les élus du comité européen inquiets sur l'avenir du groupe
- **Emploi des seniors** : Le Crédit Lyonnais restructure à coup de pré-retraites
- **Fonctionnaires** : Woerth confirme aux syndicats la réduction des effectifs
- **Airbus** : première réunion du CCE sur le plan de restructuration le 6 juin
- **Châteauroux** : Europe Aviation prévoit la création de 120 emplois de maintenance
- **Éducation nationale** : cadres sup en voie de disparition
- **Hôpital Esquirol** : grève des médecins le 31 mai
- **Comptes de la Sécu** : après l'alerte, les syndicats inquiets des mesures à venir
- **Mutuelles** : analyse expérimentale de la consommation pharmaceutique
- **Santé protection sociale** : plus de 33 000 signatures contre les franchises médicales
- **Énergie** : le piège de la concurrence pour les abonnés
- **Chiffres du chômage** : pour en finir avec le tripatouillage
- **Livret A** : l'intersyndicale veut rencontrer Borloo

## Édito

### Les cadres ne veulent pas monnayer leur RTT

La défiscalisation des heures supplémentaires, pièce maîtresse du discours présidentielle sur le « *travailler plus pour gagner plus* » a beaucoup fait parler ces derniers jours. Mais on relève dans ce projet nombre d'objections techniques et législatives qui pourraient ne pas faciliter la tâche de François Fillon. Le coût élevé de la mesure, chiffré par l'Institut de l'entreprise à 4,6 milliards d'euros, dont 2,83 milliards de manque à gagner pour la Sécurité sociale, ne semble pas cependant de nature à le faire reculer. A défaut d'une revalorisation forte du Smic au 1<sup>er</sup> juillet (le candidat Sarkozy avait déclaré durant la campagne qu'il n'y aurait pas de coup de pouce), il semble que cette défiscalisation tienne lieu de seule relance du pouvoir d'achat présenté par le gouvernement. Or pour les syndicats, le pouvoir d'achat doit être revalorisé par le passage à temps complet de toutes les personnes actuellement à temps partiel subi et par une hausse du Smic. Cette semaine a aussi été marquée par l'annonce de François Fillon jeudi soir selon laquelle « *les cadres seront également concernés parce qu'il ne s'agit pas de retenir une demi-mesure, mais bien de montrer concrètement que dans tous les cas, c'est le travail qui paie* ». La volonté du gouvernement d'appliquer le « *travailler plus pour gagner plus* » aux cadres en forfait jour, va à l'encontre des attentes de l'encadrement : ceux-ci pourraient travailler plus de 218 jours par an, les jours supplémentaires étant défiscalisés et largement exonérés de cotisations sociales, relève l'UGICT-CGT alors qu'un sondage réalisé en mars par l'institut CSA pour l'UGICT-CGT montre que 61 % des cadres préfèrent conserver leurs jours de RTT plutôt que les monnayer. Les cadres, dans leur majorité, se sont fortement mobilisés pour bénéficier eux aussi de la réduction du temps de travail, poussés par la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Les cadres payés en forfait jour ne veulent pas qu'une détaxation des heures supplémentaires remette en cause leurs jours de RTT et s'inquiètent de l'impact de cette mesure sur le financement des régimes de retraites complémentaires. Cette nouvelle exonération de cotisations sociales est en effet particulièrement malvenue alors que s'annoncent les prochaines négociations sur le financement des régimes de retraites complémentaires et où la pérennité de l'Agirc est l'objet de toutes les attentions. Ce projet apparaît de plus en plus clairement comme un cadeau au seul bénéficiaire des entreprises. Et de nombreuses voix s'élèvent pour souligner le hiatus entre l'affirmation d'un « *droit* » pour le salarié et la toute puissance des prérogatives des employeurs en matière d'organisation du travail. Une contradiction que M. Sarkozy pourrait résoudre, tout d'un coup, en nous faisant le coup du « *droit opposable* » aux heures supplémentaires.



## PSA

### Streiff pris la main dans le sac des délocalisations

Le quotidien l'Humanité a révélé la semaine dernière un document intitulé « *Guide Global Sourcing* » qui n'était pas destiné à être connu du public : « *Il s'agit d'un document capitalisant la méthodologie développée par PSA pour le global sourcing qui doit rester strictement en interne PSA.* » Ces derniers mots en caractères gras dans le texte. On comprend pourquoi. Car il est la preuve éclatante qu'un groupe comme PSA ne subit pas les délocalisations mais qu'il entend les organiser à une échelle sans précédent. Qu'il ne combat pas le dumping social dans le monde, qu'il ne le subit pas mais qu'il en crée les conditions. Il s'agit en bref d'organiser un vaste plan de transfert de productions vers les pays appelés LCC, leading competitive countries, soit les pays où le PIB par habitant est le plus bas de la planète, le reste à l'avenant, salaires, législation, etc. Alors, est-il précisé, que les achats de PSA en pays compétitifs ont représenté, en



2005, 10 % des achats du groupe en équipements, il s'agit d'ici à 2010, de faire passer ce pourcentage à 25 %, voire 40 %, avec une pression en cascade sur la sous-traitance. La démarche «  *vise l'ouverture du panel à de nouveaux fournisseurs afin de redynamiser la compétition avec les fournisseurs actuels (...). Dans tous les domaines, la réduction des coûts de fabrication est aussi instruite en collaboration avec les fournisseurs*

*de rang 1 par rapport à leurs propres fournisseurs, (de rang 2) ».* Voilà une révélation qui devrait faire hurler le nouveau président de la République, « *l'ami des travailleurs* » qui durant la campagne annonçait qu'il voulait combattre les délocalisations. Mais cette fuite d'un document interne, montre aussi combien la question de leur responsabilité sociale est prégnante parmi les personnels d'encadrement sur lesquels les directions d'entreprises s'appuient pour mettre en œuvre des stratégies antisociales.

## France Télécom

### Insupportables pressions aux départs « volontaires »

A l'appel de la CGT, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, et FO, 40 % des salariés de France Télécom ont fait grève jeudi 31 mai contre le plan de 22 000 « départs volontaires » annoncé par la direction entre 2006 et 2009 et les « pressions » exercées sur le personnel pour y parvenir. Les pressions sont de toutes sortes, explique Patrick Le Méné (CGT), lors d'un rassemblement devant le siège à Paris. « *Lors des entretiens individuels, on vous dit que vous avez le profil pour une autre fonction publique, que vous pourriez créer votre entreprise* », raconte-t-il. « *Les cadres ont une prime à chaque fois qu'ils font partir quelqu'un* », ajoute-t-il. Des rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes. A Strasbourg, ils étaient un millier environ (400 selon la police) à dénoncer la « *logique financière à tout crin* » de l'entreprise. Des rassemblements ont été organisés aussi à Nantes, Caen, Toulouse, Orléans, et Bordeaux, où entre 100 et 200 salariés ont relaté les conséquences de ce climat sur la santé des salariés (dépressions, stress, etc).



## Alcatel Lucent

### Une Assemblée générale très agitée

La première assemblée générale d'Alcatel-Lucent, depuis la fusion du groupe il y a six mois, s'est tenue dans un climat très tendu dans l'enceinte du Palais des Congrès à Paris en raison de la manifestation des salariés bien décidés à s'opposer au plan de restructuration de la direction. Revêtus de tee-shirt orange ils s'étaient regroupés au milieu de la salle autour d'une banderole sur laquelle on pouvait lire « *non aux délocalisations* ». A coups de sifflets, de corne de brume, de chants, ils ont obligé Serge Tchuruk, président non exécutif du conseil d'administration de la nouvelle entité, à interrompre son discours d'ouverture et à laisser les syndicats lire une déclaration. CGT, CFDT, CFTC ont dénoncé



la « *nouvelle attaque en règle sur l'emploi* » menée par le groupe, tout en doutant de sa possibilité d'atteindre les objectifs de croissance qu'il s'est fixés pour 2007, soit 5 %. Ils s'en sont

pris également aux rémunérations perçues par Patricia Russo, directrice générale du groupe et Serge Tchuruk. En 2006 la première a reçu 1,9 million d'euros et 390 000 stock options tandis que le second a perçu lui une rémunération de 2,5 millions d'euros

en 2006 et 5,6 millions au titre d'indemnités de départ. Les interventions de chacun des dirigeants ont été émaillées de huées, sifflets, cornes de brume, rendant quasiment inaudibles leurs propos.

## Groupe Tests

### Cession de titres et 163 suppressions d'emplois

Deux mois après son rachat par NextRadioTV, le groupe Tests (maison mère des radios RMC, BFM et de la chaîne de télévision BFM TV), propriétaire de magazines et sites internet sur les nouvelles technologies, a annoncé vendredi 1<sup>er</sup> juin en comité d'entreprise extraordinaire un plan de restructuration avec cessions et arrêts de titres jugés déficitaires et suppressions de postes. « *Au total, 163 postes sont supprimés, dont 109 licenciements secs et 54 dus aux cessions des titres sur un effectif de 400 postes équivalent temps plein* », écrivent dans un communiqué commun les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ et qui jugent ce plan « *inacceptable* ». Des arrêts et cessions de titres sont prévus, à la fois dans les pôles presse professionnelle et grand public. Six magazines devraient être arrêtés : Micro Photo Vidéo (MPV), Univers Mac, 01 Réseaux, Décision Informatique, Décision Distribution et 01DSI. Par ailleurs cinq titres devraient être cédés : Electronique International, Electronique Mensuel, Mesures, Caractère et Transaction. La direction explique dans un communiqué qu'elle « *entend redynamiser le pôle presse en se recentrant sur les trois titres phares que sont 01 Informatique, l'Ordinateur Individuel et Micro Hebdo* ». Pour les syndicats, ce projet ne répond « *qu'à la seule logique de réduction des coûts, sans aucune perspective de développement stratégique* ».

## Europe 1

### Les salariés mobilisés contre la restructuration

Un premier comité d'entreprise (CE) s'est déroulé vendredi 1<sup>er</sup> juin avec à l'ordre du jour le plan de restructuration, dont l'annonce a provoqué un préavis de grève pour mardi. Le CE ouvrait la procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel sur un plan de sauvegarde de l'emploi (plan social), qui prévoit 42 suppressions de postes en CDI sur un total de 407. Les syndicats demandent le « maintien des effectifs », mais également le « recensement et le paiement des heures supplémentaires ». La semaine dernière, les salariés de la station avaient voté le principe d'une grève pour mardi 5 juin, à l'instar de leurs collègues de Hachette Filipacchi, la division presse écrite de Lagardère (Paris-Match, Elle, Télé 7 Jours...), également touchée par un plan social.



## Lagardère

### 93 suppressions de postes chez Hachette Filipacchi

La direction de Lagardère Active, pôle médias du groupe, a présenté jeudi en comité d'entreprise un plan de restructuration prévoyant la suppression de 93 postes sur 1 250 chez



Hachette Filipacchi Associés. Une assemblée générale des personnels de Hachette Filipacchi s'est tenue après le comité d'entreprise au siège du groupe de médias.

## ST-Microelectronics

### Les élus du comité européen inquiets sur l'avenir du groupe

Après l'annonce de la création d'une société commune avec le groupe américain Intel, les élus du comité européen de ST Microelectronics (ST) ont exprimé jeudi 31 mai leur « préoccupation sur l'évolution de l'entreprise » franco-italienne. Les deux groupes ont signé le 22 mai un partenariat technologique dans le domaine de la fabrication de cartes mémoire pour mobiles avec la création d'une entité commune. Basée en Suisse, celle-ci disposerait « approximativement de 8 000 salariés » et de « neuf centres principaux de recherche, développement et production » selon les informations disponibles sur les sites internet des deux sociétés. Pour le comité européen « l'impact de cette annonce est important puisque plus de 4 000 salariés quitteraient ST, dont 2 300 en Italie », indiquent ses élus en exprimant « leur préoccupation sur l'évolution » du fabricant de semi-conducteurs. Selon eux, « vue la place de ST dans l'Europe de la micro-électronique, ce sont les bases de cette industrie en Europe qui sont menacées, et des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects en jeu ».



## Emploi des seniors

### Le Crédit Lyonnais restructure à coup de préretraites

L'emploi des seniors, qui peine à décoller en France avec un taux d'activité des 55-64 ans de 38 % contre 42 % dans l'UE, continue à pâtir des préretraites, toujours utilisées par nombre d'entreprises comme outil de restructuration. Malgré un récent plan gouvernemental en faveur de l'emploi des seniors, les quinquagénaires restent les premières cibles des plans de suppressions d'emplois, même si le nombre de bénéficiaires de préretraites financées par l'État diminue. C'est ainsi par exemple que Le Crédit Lyonnais a annoncé vendredi 1<sup>er</sup> juin 3 519 départs d'ici 2010 grâce à un accord de départ anticipé de fin de carrière ouvert à l'ensemble des salariés de 57 ans et plus. Ce nouveau dégrais-



sage « inquiète » beaucoup les syndicats sur la possibilité de développer le Crédit Lyonnais dans une telle situation. Selon le délégué central CGT, « ces suppressions de postes concerneront la direction centrale (1 032), les services après-vente (1 139), la banque de réseaux (1 264) et les directions de marchés des entreprises (84) ». Pour les salariés déjà éprouvés par « les déboires » de leur banque, le choc est d'autant plus rude que les effectifs sont passés de 33 000 à 25 000 depuis le rachat du Crédit Lyonnais par le Crédit Agricole en 2003, selon la CGT qui relève : « de 1993 à 2010, nous aurons perdu 50 % des effectifs en France au nom de l'amélioration des conditions d'exploitation ».

## Fonctionnaires

### Woerth confirme aux syndicats la réduction des effectifs

Le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction Publique, Éric Woerth a réaffirmé aux syndicats de fonctionnaires (CGT, FSU, FO, CFE-CGC, CFDT, UNSA, Solidaires) en réunions bilatérales la volonté du gouvernement de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Des syndicats d'autant plus méfiants que, selon le solde budgétaire 2006, les effectifs des fonctionnaires ont déjà été amputés de 9 500 emplois, contre 5 430 initialement programmés l'année dernière. Et 15 000 suppressions d'emplois sont d'ores et déjà inscrites dans le projet de loi de Finances 2007. Le ministre a aussi rappelé que sa marge de manoeuvre concernant les salaires passerait par les économies générées par les réductions d'effectifs, dont la moitié serait redistribuée aux fonctionnaires. La CGT a immédiatement dit son désaccord avec ces mesures.



## Airbus

### Première réunion du CCE sur le plan de restructuration le 6 juin

La première réunion en France du comité central d'entreprise d'Airbus consacré aux mesures « sociales » liées au plan de restructuration Power8 aura lieu le 6 juin à Toulouse. Airbus indique dans un communiqué que les consultations nationales ont débuté au Royaume-Uni et en Espagne, selon les règles de ce pays. « *En Allemagne, elles débiteront dans le courant du mois de juin* ». Le constructeur, qui a annoncé son plan le 28 février dernier, compte réduire ces coûts de structure de 30 %.

## Éducation nationale

### Cadres sup en voie de disparition

La FSU s'inquiète dans un communiqué publié le 30 mai d'une menace de disparition des 1600 cadres administratifs du système éducatif dans l'Éducation nationale (Casu) à cause d'un arrêt total des recrutements. La FSU estime que ce corps de cadres est menacé par deux textes datant de 2005 et 2006 qui organisent la fusion des corps d'attachés travaillant dans l'adminis-



## Châteauroux

### Europe Aviation prévoit la création de 120 emplois de maintenance

Spécialisée dans la maintenance d'aéronefs, la société Europe Aviation prévoit de créer d'ici à 2009, 120 emplois sur son site de l'aéroport de Châteauroux-Déols où elle comptait jusqu'alors une douzaine de salariés, sur un effectif global d'environ 100 personnes. Elle compte y développer des activités de maintenance, de conversion d'appareils et d'expertise de moteurs. La Région Centre, propriétaire de l'aéroport depuis mars en vertu de la loi de décentralisation, entend notamment développer l'activité fret et attirer des sociétés de la filière industrielle maintenance, reconditionnement et démantèlement.

tration centrale et dans les services déconcentrés, et un remaniement des carrières dans la fonction publique. « *Le dernier concours a eu lieu en 2007 et à partir de 2008 il n'y aura plus de concours de recrutement* », a précisé la FSU qui redoute qu'à terme les Casu soient remplacés par des attachés avec une formation moindre et donc plus précaire.

## Hôpital Esquirol

### Grève des médecins le 31 mai

Les médecins de l'hôpital Esquirol de Saint-Maurice (Val-de-Marne), qui accueille majoritairement des patients en psychiatrie, étaient en grève jeudi 31 mai pour dénoncer la suppression d'une dizaine de postes et le non-remplacement de postes d'internes ou d'assistants dans différents services. La seule réponse obtenue pour l'instant des pouvoirs publics se résume à la mission d'inspection, diligentée par l'Agence régionale de l'Hospitalisation (ARH), qui a été effectuée le 25 mai par la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DRASS) dont le rapport sera rendu dans trois semaines. En attendant le résultat de cette mission, les internes et les assistants, qui assurent les gardes, ont décidé de leur côté « *une grève à compter du 1<sup>er</sup> juin pour un mois reconductible* ».



## Comptes de la Sécu

### Après l'alerte, les syndicats inquiets des mesures à venir

Le Comité d'alerte sur les dépenses d'assurance maladie a déclenché mardi sa procédure d'alerte, exigeant du gouvernement qu'il prenne avant fin juin des mesures pour redresser les comptes qui ont dérapé de 2 milliards d'euros cette année. La CGT y voit l'échec de la réforme de l'assurance maladie de 2004, alors que « *de nouvelles mesures contre les assurés et les personnels de santé sont envisagées* » pour redresser la Sécurité sociale. La CGT déplore aussi la confirmation de l'instauration en janvier 2008 d'une quadruple franchise sur les dépenses de santé, y voyant « *une mesure socialement injuste, économiquement inefficace et dangereuse pour la santé publique* ». La CFTC exige, « *dans les efforts qui sont demandés, une responsabilisation de l'en-*



semble des parties (assurés, mais également professionnels de santé, entreprises du médicament, établissements de santé, organismes complémentaires) ». « *Dans le contexte actuel de dérapage des dépenses, la CFTC s'oppose vigoureusement à toute réévaluation des honoraires de certaines professions de santé* », ajoute-t-elle. « *Les assurés sont déjà largement mis à contribution* », juge la CFDT, qui « *s'opposera à des mesures qui pénaliseraient les assurés et rendraient l'accès aux soins des plus démunis encore plus difficile* ». La fédération FO de la santé « *met en garde le gouvernement contre toute tentative d'exiger des établissements publics de santé qu'ils procèdent à de nouvelles restrictions économiques* », car ils sont déjà « *dans une situation budgétaire plus que préoccupante* ».

## Mutuelles

### Analyse expérimentale de la consommation pharmaceutique

Quatre mutuelles de santé pourront analyser la consommation pharmaceutique de leurs adhérents grâce à une expérimentation menée dans trois pharmacies mutualistes. « *Jusqu'à aujourd'hui, les mutuelles n'ont aucun moyen de savoir quels médicaments elles remboursent* », explique la Mutualité Française. En effet, sur un médicament prescrit à un assuré, elles ne remboursent qu'un taux (15 %, 35 % etc), une fois effectué le remboursement de base par l'assurance maladie, sans connaître le nom du médicament en question. L'objectif est « *de ne plus être des payeurs aveugles* », ajoute-t-elle. Les mutuelles pourront ainsi « *identifier les médicaments* » consommés « *et choisir ceux qu'elles prendront en charge en fonction de critères définis par la Haute autorité de santé* » (organe consultatif qui juge notamment du bien fondé du remboursement des médicaments), « *dont notamment le service médical rendu* », explique la Mutualité.



## Santé protection sociale

### Plus de 33 000 signatures contre les franchises médicales

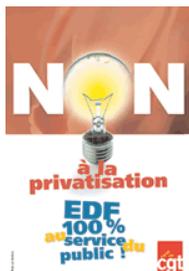
La pétition lancée par des acteurs du monde de la santé contre les franchises médicales prévues par le gouvernement en 2008 pour « responsabiliser les patients », a recueilli « plus de 33 000 signatures ». Le collectif « Appelcontrelafranchise » dénonce le « discours selon lequel le trou de la Sécu serait la faute des patients qui ont le mauvais goût d'être malades et de se soigner ». Selon le collectif, « l'objectif avoué de Nicolas Sarkozy (...) est de remplacer le financement actuel, fondé sur la CSG, proportionnelle aux revenus, par un financement non seulement identique quel que soit le revenu, c'est-à-dire plus douloureux pour les plus modestes, mais aussi un financement qui pénalisera d'abord ceux qui consomment », via la TVA sociale.



## Énergie

### Le piège de la concurrence pour les abonnés

L'association de consommateurs Indecosa-CGT a demandé mercredi 30 mai dans un communiqué « au président de la République et à son gouvernement de procéder à un moratoire », avant l'ouverture totale des marchés de l'énergie à la concurrence, prévue au 1<sup>er</sup> juillet et de programmer avec l'ensemble de la société civile une grande conférence sur l'énergie. « Depuis plusieurs mois l'Indecosa-CGT alerte la population face au danger qui la guette sur l'ouverture à la concurrence.



Elle souligne que « la prise de position récente de l'UFC en faveur des tarifs réglementés, et l'étude de « Nus Consulting » qui montre que malgré la baisse actuelle, le prix du marché reste très élevé, corrobore bien son refus de marchandisation de l'énergie ». L'association UFC-Que Choisir a appelé le 29 mai les consommateurs à conserver leurs contrats actuels de fourniture d'électricité et de gaz après le 1<sup>er</sup> juillet, dénonçant « une ouverture à hauts risques ».

## Chiffres du chômage

### Pour en finir avec le tripatouillage

Les États généraux des chiffres du chômage et de la précarité, organisés mardi 29 mai par le collectif ACDC (Les autres chiffres du chômage), des syndicats du ministère de l'Emploi, de l'Insee et de l'ANPE, et des associations de chômeurs (AC !, MNCP) appelle à l'arrêt de la publication mensuelle des chiffres du chômage pour se concentrer sur les statistiques trimestrielles de l'enquête Emploi de l'Insee. Chercheurs et statisticiens dénoncent les effets pervers d'un « psychodrame » mensuel qui ne rend pas compte par ailleurs de la précarisation de l'emploi. Les évolutions mensuelles n'ont pas grand chose à nous dire sur l'efficacité des politiques publiques, mais dépendent surtout de variations saisonnières et d'évolutions macroéconomiques estime ainsi Esther Duflou, économiste au MIT (Massachusetts Institute of Technology).

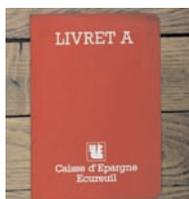


« Le nombre de chômeurs donné par l'ANPE est à la fois un levier d'action politique, sur lequel des mesures peuvent avoir un effet immédiat comme les radiations, les contrats aidés ou les entrées en stage, et c'est aussi un thermomètre », a noté Mme Duflou, jugeant « ce mélange des genres néfaste ». De nouveaux indicateurs sont « indispensables pour mettre fin aux politiques de l'emploi qui ont privilégié depuis 30 ans les contrats aidés avec des bas salaires et des contrats flexibles », a estimé Thomas Coutrot, du collectif ACDC. Selon lui, « la réticence des cabinets ministériels à faire évoluer le calcul du chômage », tient au fait que « les ministres n'ont pas envie d'être jugés sur la hausse des indicateurs de précarité, quelques mois après avoir fait baisser ceux du chômage ».

## Livret A

### L'intersyndicale veut rencontrer Borloo

L'intersyndicale, qui représente notamment la Banque de France (CGT, FO, SNABF-Solidaires, SIC), la Caisse des dépôts (CGT, CFDT, FO), les Caisses d'épargne (CGT, SUD, FO), le Crédit foncier de France (CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, SNA, Sud), et La Poste (Sud), demande à être reçue par les ministres de l'Économie, Jean-Louis Borloo, et du Logement, Christine Boutin, et par le Haut commis-



saire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch, pour évoquer « la question cruciale du devenir du Livret A ». Bruxelles a demandé le 10 mai à la France d'étendre à toutes les banques de l'Hexagone la distribution du Livret A et du Livret Bleu, deux placements-vedettes des Français actuellement réservés à trois établissements : le Crédit mutuel, la Banque postale et les Caisses d'épargne.